

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-HUIT AVRIL à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Fransures sous la présidence de Monsieur Dominique LAMOTTE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick, RIHET Anne, DEMORSY Roselyne

Messieurs DURAND Pierre, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DESFORGES Christophe suppléant de DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. COTTARD Yves de M. DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de M. de CAFFARELLI Christian, M. SURHOMME Alain de M. DUTILLEUX Olivier, M. LAMOTTE Dominique de M. NOCHEZ Didier, M. Brice CHANTRELLE de Mme RAMON Marie-Gabrielle, M. MEGLINKY Philippe de M. HECTOR Nicolas, Mme BLIN Marie-Annick de M. BENONY Miguel

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, COLOMBEL Aurélie, RAMON Marie-Gabrielle, GOURDET Séverine, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie,
Messieurs DOVERGNE Alain, LECOINTE Jean-Noël, BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, LCONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 39

· dont suppléé : 01

Membres représentés : 10

Votants : 50

Date de la convocation

5 AVRIL 2024

Secrétaire de séance :

Julia BERTOUX

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président « Finances »

Au regard du parallélisme des formes,

Vu l'article L. 2121-31 du CGCT qui dispose que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

Vu l'article L. 2121-14 et l'article L.2121-21 du même code qui prévoient t que « le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire, peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » « il est voté au scrutin secret :1° Soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ; 2° Soit lorsqu'il y a lieu de procéder à **une nomination ou à une présentation**. Dans ces derniers cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé (...) »

Le Conseil communautaire a été appelé à délibérer afin de nommer le Président de séance pour les votes des comptes administratifs 2023. A l'unanimité, M. Dominique LAMOTTE a été nommé Président de séance.

Vu les conclusions et les propositions du Groupe de travail Finances, réuni les 12, 14 et 21 février 2024, les 25 et 27 mars 2024, les 2 et 3 avril 2024,

Vu l'avis de la Commission Finances du 14 avril 2024,

Vu la tenue du DOB 2023 en date du 21 février 2024,

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

↳ BUDGET PRINCIPAL

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **2 241 602.08 €**.
Considérant que la totalité de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 1 116 436.16 € ont été affectés à la section d'Investissement (1068) et que la suppression du Budget SISCO du Collège de Moreuil entraîne le transfert d'un résultat de clôture de - 5 017.20 €, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **2 236 584.88 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **806 739.57 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 302 082.60 €, des RAR 2023 en Dépenses d'Investissement : 328 230.62 €, des RAR 2023 en Recettes d'Investissement : 112 506.67 € et de l'excédent d'investissement transféré suite à la dissolution du Budget du Syndicat Mixte du Collège de Moreuil à hauteur de 6 244.82 € l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **295 177.84 €**.

↳ *Résultats du budget général*

Le résultat de l'année 2023 présente un excédent de **3 048 341.65 €**

(= **806 739.57 + 2 241 602.08**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent cumulé de **2 531 762.72 €**

(= **2 236 584.88 + 295 177.84**)

↳ BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **108 273.78 €**.
Compte tenu de l'excédent au Compte Administratif 2022, à savoir 126 816.51 € affecté en totalité au 1068, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement, s'établit à hauteur de **108 273.78 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **61 452.03 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 87 220.17 €, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **25 768.14 €**.

↳ *Résultats du budget annexe Complexe sportif et culturel*

Le résultat de l'année 2023 présente un excédent de **169 725.81 €**.

(= **61 452.03 + 108 273.78**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **82 505.64 €**.

(= **108 273.78 - 25 768.14**)

↳ BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **30 769.79 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 205 735.46 €, affecté partiellement au 1068 pour un montant de 141 689.71 €, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **94 815.54 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **160 640.12 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 117 719.71 €, des RAR 2023 en Dépenses d'Investissement : 94 682.22 € et des RAR 2023 en Recettes d'Investissement : 100 500 €, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **48 738.19 €**

↳ *Résultats du budget annexe Petite Enfance*

Le résultat de l'année 2023 présente un excédent de **191 409.91 €**
(=30 769.79 + 160 640.12)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **143 553.73 €**
(= 94 815.54 + 48 738.19)

↳ BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de l'année 2023 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **288 369.19 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 151 457.31€, partiellement affecté au 1068 à hauteur de 29 197.35 €, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **410 629.15 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **28 045.06 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 286 453.66 €, du montant des RAR 2023 en Dépenses d'Investissement : 275 175.05 € et des RAR 2023 en Recettes d'Investissement : 79 499.49 €, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **118 823.16 €**.

↳ *Résultats du budget annexe Déchets ménagers*

Le résultat de l'année 2023 présente un excédent de **316 414.25 €**
= (288 369.19 + 28 045.06)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **529 452.31 €**
= (410 629.15 + 118 823.16)

↳ ZONE DU SANTERRE

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **21 992.06 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 3 077.50 €, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **25 069.56 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **4 490.10 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 240 834.30 €, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **236 344.20 €**.

↳ *Résultats du budget annexe de la zone du Santerre*

Le résultat de l'année 2023 présente un excédent de **17 501.96 €**
(=21 992.06 – 4 490.10)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **261 413.76 €**
(= 25 069.56 + 236 344.20)

↳ ZONE DE MOREUIL

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de l'année 2023 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **6 206.78 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 13 553.66 €, totalement affecté au 1068, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **6 206.78 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **6 859.37 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 2 024.65 €, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **4 834.72 €**.

↳ Résultats du budget de la zone de Moreuil

Le résultat de l'année 2023 présente un déficit de **652.59 €**.

(= 6 206.78 – 6 859.37)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **1 372.06 €**.

(= 6 206.78 – 4 834.72)

↳ BUDGET ANNEXE ZONE DU VAL DE NOYE

↳ Résultats / Section de Fonctionnement

L'excédent de l'année 2023 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **50 643.35 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 205 365.40 €, totalement affecté au 1068, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **50 643.35 €**.

↳ Résultats / Section d'Investissement

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **87 506.54 €**.

Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir **251 229.12 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **163 722.58 €**.

↳ Résultats du budget annexe ZONE DU VAL DE NOYE

Le résultat de l'année 2023 présente un excédent de **138 149.89 €**

(= 50 643.35 + 87 506.54)

Le résultat cumulé de clôture présente un déficit de **113 079.23 €**

(= 50 643.35 – 163 722.58)

↳ BUDGET ANNEXE RASPE

↳ Résultat / Section de Fonctionnement

Le déficit de l'année 2023 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **25 934.18 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 1 129 729.49 €, partiellement affecté au 1068 à hauteur de 187 652.35 €, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **916 142.96 €**.

↳ Résultats / Section d'Investissement

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **54 360.87 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 11 060.89 €, du montant des RAR 2023 en Dépenses d'Investissement : 57 494.17 € et des RAR 2023 en Recettes d'Investissement : 375 174.80 €, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **274 380.65 €**.

↳ Résultats du budget annexe RASPE

Le résultat de l'année 2022 présente un déficit de **80 295.05 (- 25 934.18 – 54 360.87)**

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent cumulé de **1 623 610.51 (916 142.96 + 274 380.65)**

↳ BUDGET ANNEXE RASPA

↳ Résultats / Section de Fonctionnement

Le déficit de la section de Fonctionnement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **447 529.38 €**.

Considérant :

- qu'une partie de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2022, à savoir 678 763.93 € a été affectée à la section d'Investissement (1068) : 499 817.07 €,
- que la suppression du Budget SDTE entraîne le transfert d'un résultat de clôture de 447 078.82 €,

l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **178 496.30 €**.

↳ Résultats / Section d'Investissement

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2023 s'établit à hauteur de **121 357.86 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2022, à savoir 247 235.70 €, des RAR 2023 en Dépenses d'investissement : 306 934.68 €, des RAR 2023 en Recettes d'Investissement : 578 266 € et du déficit d'investissement transféré suite à la dissolution du SDTE à hauteur de 5 941.70 €

L'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **633 983.16 €**.



Par l'agrégation de l'ensemble des budgets, la CCALN présente

- un résultat annuel de **3 469 407.11 €**,
- un résultat de clôture 2023 de **5 256 553.86 €**, corrigé à **5 439 984.08 €** avec les RAR 2023.

En complément des maquettes de CA 2023, sont annexés des tableaux synthétiques et récapitulatifs des CA 2023 (Fonctionnement et Investissement)

- Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 48 Contre : 2 Mme Patrice-Bourdelle, M. Durand), le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget principal**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe Complexe sportif et culturel**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe Petite Enfance**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe Déchets ménagers**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe Zone du Santerre**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe Zone de Moreuil**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe Zone du Val de Noye**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité (1 Abstention : M. CARON) le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe RASPE**
- Après en avoir délibéré à l'unanimité (1 Abstention : M. CARON) le Conseil Communautaire a adopté le Compte Administratif 2023 de la CCALN : **Budget annexe RASPA**
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

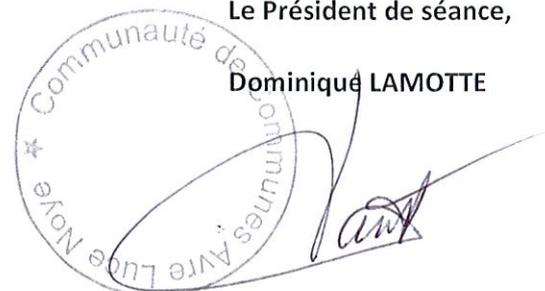
Fait et délibéré, le 18 avril 2024
à Moreuil

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 25/04/24

Affiché le 25/04/24

Le Président de séance,

Dominique LAMOTTE



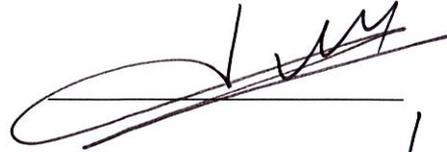
COMPTES ADMINISTRATIFS

SEANCE DU JEUDI 18 AVRIL 2024 à 18 H 30

à la SALLE DES FETES DE MOREUIL

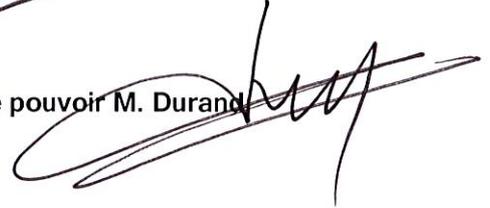
AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre



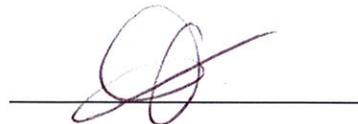
PATRICE-BOURDELLE Christine

excusée pouvoir M. Durand



BLIN Nicolas

DOUAY Sonia



LECOINTE Jean-Noël

excusée pouvoir Mme Douay



ROSE Maryse-Corrinne

MARCEL Marie-Hélène

ARVILLERS (2 délégués)

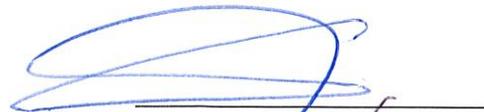
COTTARD Yves



DESROUSSEAUX Eric

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles



AUBVILLERS (1 délégué) MENARD Sergine



BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

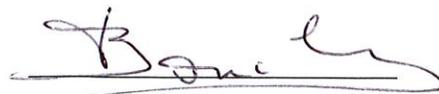
CAPELLE Hubert

excusé pouvoir Mme Prevost



BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel



BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane

Excusé

CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène

Pouvoir à M. Deltugne

CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian

excusé donne pouvoir à M. VAN OOTEGHEM J. Michel

CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel

COTTENCHY (1 délégué)

GAWLIK Jérémy

COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas

DEMUIN (1 délégué)

DOVERGNE Alain

DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël

DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne

ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain

FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël

FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger

FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert

FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert

FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck



GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie

GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique

HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice

HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick

HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier

pour Olivier Dutilleux

HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick

BERTOUX Julia

IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal

JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy

LA FALOISE (1 délégué)

BOQUET Cédric

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

MA BLIN DARCIS Philippe

LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier

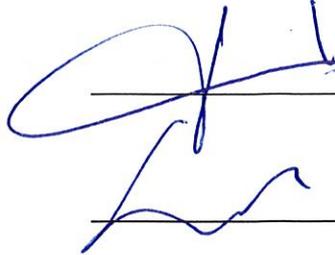
LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André

DAMAY Jean-Michel

LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice

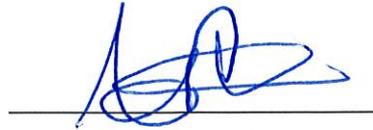


HEYMAN Christophe



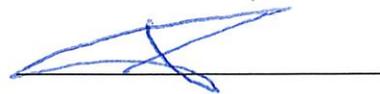
LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne



MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis



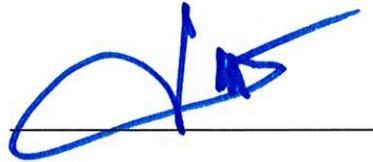
MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul



MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique



COLOMBEL Aurélie



NOCHEZ Didier

excusé pouvoir M. Lamotte



RAMON Marie-Gabrielle

excusée pouvoir M. Chantrelle

HECTOR Nicolas



GOURDET Séverine



PARENTY Vincent



RIQUIER Ludivine



LOGEART Johan



GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie



MOREUIL (11 délégués) suite

MEGLINKY Philippe



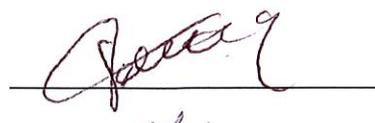
MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel



QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne



ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel



ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice



SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent



SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky



THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe



THORY (1 délégué)

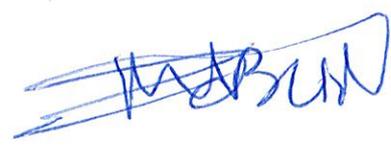
CLEMENT Dominique



VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel

Excusé pouvoir Mme BLIN Marie-Annick



Je soussigné, Eric DESROUSSEAUX, délégué
CCALM de la Commune d'Anville, donne tous
pouvoirs à Monsieur Yves COTTARD, pour me représenter
et prendre part aux votes lors du Conseil Communal
du Jeudi 18 Avril 2024 à Anville.

Fait à Anville le 8 Avril 2024



Bon pour pouvoirs



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A Moreuil, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A Moreuil, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 26/04/2024

A AILLY SUR NOYE, le 18/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

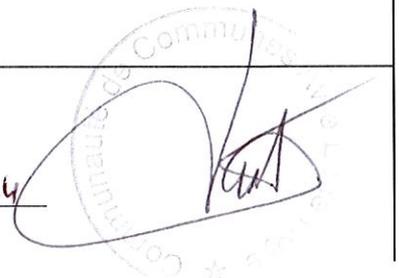
Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A Moreuil, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A Moreuil, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 26/04/2024

A AILLY SUR NOYE, le 18/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A Moreuil, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A Moreuil, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 26/04/2024

A AILLY SUR NOYE, le 18/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A Moreuil, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A Moreuil, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 26/04/2024

A AILLT SUR NOYE, le 18/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

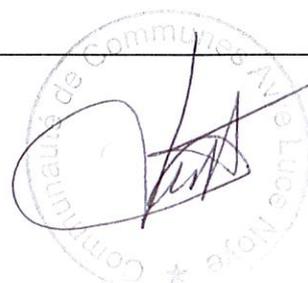
Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A Moreuil, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A Moreuil, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024 , et de la publication le 26/04/2024

A AILLY SUR NOYE, le 18/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 49
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A MOREUIL, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A MOREUIL, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 26/04/2024

A AILLY SUR NOYE, le 18/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 47
Contre : 2
Abstentions :

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A MOREUIL, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A MOREUIL, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 26/04/2024

A AILLY SUR NOYE, le 18/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 40
Nombre de suffrages exprimés : 49
VOTES - Pour : 48
Contre :
Abstentions : 1

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par M. LAMOTTE Dominique ,
A Moreuil, le 18/04/2024
M. LAMOTTE Dominique ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire réunie en session Ordinaire
M. LAMOTTE Dominique s'étant retiré lors du vote.
A Moreuil, le 18/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Communautaire,

Certifié exécutoire par M. LAMOTTE Dominique, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 25/04/2024, et de la publication le 26/04/2024



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

A AILLY SUR NOYE, le 18 / 04 / 2024

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

A AILLY SUR NOYE, le 18/04/2024

